



Mariage/Partenariat prévu au Maroc

11.05.2022

Documents à présenter à votre représentation suisse

Pour la personne de nationalité suisse résidente en suisse ou au Maroc :

- Certificat original relatif au domicile actuel ;
- Passeport ou carte d'identité valable ;
- Pour les citoyens suisses domiciliés au Maroc, une attestation d'inscription et de résidence sera établit par cette ambassade contre 400 MAD ;

Pour la personne de nationalité marocaine :

- Carte nationale original ou carte de séjour pour les étrangers résidants au Maroc + **2 copies**
- Original du passeport + **2 copies de la page de données.**
- Une copie intégrale d'acte de naissance en français apostillée + **1 copie**
- Un extrait d'acte de naissance ou de décès de la mère en français apostillé (**A présenter uniquement si le nom de famille de la mère n'est pas mentionné sur la copie intégrale d'acte de naissance**) + **1 copie**

Si la personne est célibataire au moment de la procédure:

- Un certificat de célibat ou une déclaration sur l'honneur de célibat apostillé à la préfecture.

Si la personne est divorcée au moment de la procédure:

- L'original du précédent acte de mariage apostillé ainsi que sa traduction également apostillée au tribunal de 1^{ère} instance * (la mention du mariage doit figurer également en marge de la copie intégrale d'acte de naissance) + **1 copie de chaque document**
- L'original du jugement de divorce définitif en arabe apostillé ainsi que sa traduction également apostillée au tribunal de 1^{ère} instance* (la mention du divorce doit figurer également en marge de l'acte de naissance) + **1 copie de chaque document**
- Une attestation administrative ou une déclaration sur l'honneur de non remariage apostillée ainsi que sa traduction également apostillée à la préfecture + **1 copie de chaque document**

Si la personne est Veuve au moment de la procédure :

- L'original du précédent acte de mariage apostillé ainsi que sa traduction également apostillée au tribunal de 1^{ère} instance * (la mention du mariage doit figurer également en marge de la copie intégrale d'acte de naissance) + **1 copie de chaque document**
- L'acte de décès du conjoint apostillé ainsi que sa traduction également apostillée à la préfecture*(la mention du décès doit figurer en marge de l'acte de naissance) + **1 copie**

- Une attestation administrative ou une déclaration sur l'honneur de non remariage apostillée ainsi que sa traduction également apostillée à la préfecture + **1 copie de chaque document**

Un certificat de résidence en français apostillé + **1 copie.**

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne doivent pas être datés de plus de six mois. Ils ne sont pas restitués. Les photocopies ne sont pas acceptées. Des documents supplémentaires peuvent être exigés, si besoin.

Traduction

Les documents qui ne sont pas établis dans une langue nationale suisse doivent être traduits auprès d'un traducteur assermenté. Vous trouvez une liste des traducteurs sur le site Internet : <http://atajtraduction.asso.ma/indexfr.php>

Légalisation

Tous les documents d'état civil étrangers doivent être munis d'une apostille délivrée par la préfecture, la province ou le tribunal de 1^{ère} instance avant d'être remis à la représentation suisse.

Pour toutes les informations relatives à la délivrance de l'apostille www.apostille.ma

Emoluments

Les émoluments se montent à : **MAD 4500.-** à payer le jour du rendez-vous en espèce ou par carte de crédit.

Informations supplémentaires

- La présence personnelle à l'Ambassade à Rabat est obligatoire pour les personnes domiciliées au Maroc sur rendez-vous à prendre au préalable par téléphone au 0537 26 80 30 ou par mail à rabat.chancellerie@eda.admin.ch en indiquant le nom complet et numéro de téléphone du partenaire domicilié au Maroc.
- Renseignements téléphoniques au 0537 26 80 30 du Lundi au Jeudi de 13h30 à 16h30 et le Vendredi 09h00 à 12h00 ou par courriel rabat.chancellerie@eda.admin.ch
- Seuls les dossiers complets sont acceptés par cette ambassade.